

Description du module, disponible en: FR

Advanced Databases

Informations générales

Nombre de crédits ECTS

3

Code du module

TSM_AdvDaBa

Valable pour l'année académique

2022-2023

Dernière modification

2020-12-14

Coordinateur/coordinatrice du module

Marcelo Pasin (HES-SO, marcelo.pasin@he-arc.ch)

Explication des définitions de langue par lieu :

- Les cours se dérouleront dans la langue définie ci-dessous par lieu/exécution.
- Les documents sont disponibles dans les langues définies ci-dessous. Pour le multilinguisme, voir la répartition en pourcentage (100% = documents complets)
- L'examen est disponible à 100% dans chaque langue sélectionnée pour chaque lieu/exécution.

	Lausanne		Lugano	Zurich		
Leçons		X F 100%				
Documentation		X F 70%	X E 30%			
Examen		X F 100%				

Catégorie de module

TSM approfondissement technico-scientifique

Leçons

2 leçons et 1 leçon de pratique par semaine

Compétences préalables

Connaissances préalables, compétences initiales

- Modèle relationnel, algèbre relationnelle et normalisation
- SQL : modélisation des données, langage de requête, transactions et droits d'accès
- Optimisation des requêtes, index de base de données
- Langages de programmation orientée objet

Brève description du contenu et des objectifs

L'hétérogénéité des exigences des applications modernes n'est pas toujours bien prise en compte par les systèmes de gestion des données classiques. L'utilisation d'un système de gestion de données approprié peut répondre correctement à des exigences telles que la réplication, l'extensibilité, la disponibilité, la flexibilité du modèle de données ou la performance des requêtes.

Ce cours vise à fournir une approche critique des systèmes de gestion de données polyglottes, en prenant compte leurs forces et leurs faiblesses, afin d'aider l'architecte de logiciels de données à utiliser le système approprié dans chaque contexte.

Le cours couvre les sujets principaux suivants :

- Architectures de bases de données
- Au-delà du modèle relationnel,
- Architectures logicielles orientées bases de données.

Objectifs, contenus, méthodes

Objectifs d'apprentissage, compétences à acquérir

A la fin de ce module, les étudiant-e-s seront capables de :

- Comprendre et utiliser des bases de données parallèles et distribuées ;
- Utiliser correctement les modèles de cohérence stricte et relaxée et comprendre les compromis sous-jacents ;
- Comprendre et utiliser les bases de données alternatives au modèle relationnel ;
- Choisir un système de base de données approprié en fonction du contexte et du type de données disponibles ;
- Comprendre les différentes implications des architectures logicielles orientées base de données ;
- Mettre en œuvre des architectures logicielles orientées base de données efficaces ;
- Appliquer les connaissances acquises dans leur propre environnement de travail ;
- Identifier les orientations actuelles de la recherche dans ces domaines.

Contenu des modules avec pondération du contenu des cours

Architectures de bases de données (30%)

- Architectures distribuées
- Réplication et passage à l'échelle
- Architectures parallèles
- Modèles de cohérence de données

Au-delà du modèle relationnel (30%)

- Bases de données orientées documents
- Bases de données pour graphes
- Bases de données clé-valeur
- Bases de données spatio-temporelles

Architectures logicielles orientées bases de données (40%)

- Database-first et code-first
- Bases de données embarquées
- Tests et évolution
- Plans de requêtes, indexation, contraintes d'intégrité et validation des données
- Administration des bases de données

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Ce cours se base sur des présentations théoriques et des exercices pratiques, des laboratoires ou des projets de groupe.

Bibliographie

Diapositives des cours, références à des ressources Internet et à des livres.

Evaluation

Conditions d'admission

Le module n'utilise pas de conditions d'admission.

Principe pour les examens

En règle générale, tous les examens de fin de module réguliers et les examens de rattrapage sont organisés sous la forme écrite

Examen de fin de module régulier et examen écrit de répétition

Type de l'examen

écrit

Durée de l'examen

120 minutes

Aides autorisées

Les aides suivantes sont autorisées:

Aides électroniques autorisées

Diapositives annotées et/ou un résumé manuscrit de 4 pages maximum.

Autres aides autorisées

Aucune autre aide autorisée

Cas spécial: examen de répétition oral

Type de l'examen

oral

Durée de l'examen

30 minutes

Aides autorisées

Les aides suivantes sont autorisées:

Aides électroniques autorisées

Diapositives annotées et/ou un résumé manuscrit de 4 pages maximum.

Autres aides

Aucune autre aide autorisée